

Généralités

Au cours de votre prise en charge au CHU de Nantes, vous pourrez être sollicité pour participer à un essai clinique.

La recherche clinique a pour objectif d'améliorer la qualité et l'efficacité des soins et permet l'évaluation de nouveaux traitements ou de nouvelles prises en charge. Chaque recherche peut être menée par des laboratoires pharmaceutiques comme par des établissements de santé.

Un essai clinique, ou essai interventionnel, consiste à tester sur l'homme un médicament, un dispositif médical, ou un acte médical, afin d'évaluer quels bénéfices il peut apporter et quels risques il peut comporter. L'essai clinique est une des dernières étapes de la mise au point d'un nouveau traitement. Il peut également porter sur un traitement déjà existant, soit dans le but de l'améliorer, soit pour le comparer avec un autre traitement. L'objectif est d'améliorer la qualité de la prise en charge et des soins apportés aux patients.

Les recherches menées sur l'homme sont encadrées par des textes juridiques et autorisées par des autorités de tutelle et un comité de protection des personnes garantissant ainsi votre sécurité.

Aussi pour chaque essai, le médecin vous présentera les objectifs, les risques et les contraintes et il vous remettra une lettre d'information. Si vous acceptez de participer à cette étude, il vous demandera de signer le consentement qui accompagne la lettre d'information. Cette lettre vous est remise systématiquement ou, pour des recherches dites à risques et contraintes minimales ou non interventionnelles, il enregistrera votre accord dans votre dossier médical.

Vous avez le droit de refuser ou de retirer votre consentement à tout moment sans que cela modifie la qualité des soins qui vous seront prodigués ni l'engagement de l'équipe soignante impliquée dans votre suivi.

<https://www.chu-nantes.fr/generalites--87570.kjsp?RH=1542191438527>
